



Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL)
Siège social : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali Tél. : (250) 789598861
E-mail : ldglse01@gmail.com Site : www.ldgl.org

DECLARATION SUR LE REFERENDUM AU BURUNDI

En date du 17 mai 2018, le Burundi a organisé un référendum constitutionnel en vue de se prononcer en faveur ou non d'une nouvelle Constitution.

Cette dernière vient remplacer celle de 2005, qui intégrait les compromis de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi signé en 2000 et consacrée à mettre fin à des décennies de violences dans le pays.

1. La LDGL a constaté que ce processus était émaillé des discours d'intimidation, d'intolérance politique, de manque de transparence en ce qui est de son adoption et de son contenu ignoré de la population, etc. depuis son lancement en décembre 2017.
2. La LDGL regrette également des cas de violations répétitives des Droits de l'Homme dans le pays et l'exclusion des acteurs politiques et sociaux clés du processus au moment où le dialogue inter-burundais en soi n'avait pas encore clôturé ses travaux afin de les mettre à profit dans le processus de consolidation de la paix et de la démocratie.
3. Tout en appréciant l'ouverture pour le dialogue, la LDGL déplore néanmoins que le gouvernement se soit approprié avec la nouvelle Constitution, la gestion unilatérale des questions qui relevaient de la compétence du médiateur désigné par la Communauté des pays de l'Afrique de l'Est dans le conflit burundais.
4. La LDGL défend et soutient les valeurs et apports du dialogue, comme principal adjuvant de la démocratie et de la stabilité tant attendue dans la région et précisément au Burundi.
5. Au regard du contexte actuel au Burundi et ses répercussions dans la région des Grands Lacs, la LDGL recommande la reprise de travaux du dialogue global et inclusif, afin de prévenir le recours à la violence comme principal moyen de revendication, d'exercice et/ou de maintien du pouvoir.

Fait à Kigali, le 28 mai 2018

Pour la LDGL

Jules-joseph KANJIRA

2^{ème} Vice-président

